

CONVOCATION EXAMENS

SESSION 2 - JUIN 2026

IMPORTANT : les étudiants qui bénéficient d'un aménagement pour les examens recevront une convocation individuelle précisant **le lieu de leurs examens**.
Si vous êtes concerné(e) et que vous n'avez pas reçu de convocation individuelle, veuillez contacter d'urgence le service licence : licence.esthua@univ-angers.fr

ORAUX DE LANGUES VIVANTES	JOUR épreuve	lieu épreuve	horaires	Unité
SESSION 2 ORAUX DE LANGUES VIVANTES	lundi 22 juin 2026	salle 505 - 5ème étage ESTHUA	vous devez vous présenter à partir de 09h00 devant la salle 505	ORAUX DE LANGUES

FORMATION	JOUR épreuve	horaires	lieu épreuve	SEMESTRE	Unité
L1 parcours TOURISME	lundi 22 juin 2026	13h30 - 16h30	AMPHI MONNIER (INNTO ESTHUA)	SEMESTRE 1	UE 2 : Acteurs et territoires du Tourisme (BLOC Fondamentaux et Histoire du Tourisme)
	mardi 23 juin 2026	08h30 - 10h00	AMPHI POCQUET (FAC de DROIT)	SEMESTRE 1	UE 1 : langues et compétences interpersonnelles
	mardi 23 juin 2026	11h00 - 12h30	AMPHI POCQUET (FAC de DROIT)	SEMESTRE 1	UE 2 : Acteurs et territoires du Tourisme
	mardi 23 juin 2026	14h00 - 15h30	AMPHI POCQUET (FAC de DROIT)	SEMESTRE 1	UE 3 : Expérience touristique personnalisée
	mardi 23 juin 2026	16h00 - 17h30	AMPHI POCQUET (FAC de DROIT)	SEMESTRE 1	UE 5 : Qualité, normes, sécurité et environnement en tourisme
	mercredi 24 juin 2026	08h30 - 11h30	AMPHI POCQUET (FAC de DROIT)	SEMESTRE 2	UE 2 : Acteurs et territoires du Tourisme
	mercredi 24 juin 2026	14h00 - 15h30	AMPHI POCQUET (FAC de DROIT)	SEMESTRE 1	UE 4 : Gestion opérationnelle en tourisme
	mercredi 24 juin 2026	16h00 - 17h30	SALLE INFO 306-307-308	SEMESTRE 2	UE 4 : Gestion opérationnelle en tourisme
	jeudi 25 juin 2026	08h30 - 10h00	AMPHI MONNIER (INNTO ESTHUA)	SEMESTRE 2	UE 3 : Expérience touristique personnalisée
	jeudi 25 juin 2026	11h00 - 12h30	AMPHI MONNIER (INNTO ESTHUA)	SEMESTRE 2	UE 5 : Qualité, normes, sécurité et environnement en tourisme
	jeudi 25 juin 2026	14h00 - 15h30	AMPHI MONNIER (INNTO ESTHUA)	SEMESTRE 2	UE 1 : langues et compétences interpersonnelles

IMPORTANT : consignes à respecter obligatoirement

- présentation en salle d'examen **30 minutes avant le début des épreuves**
- OBLIGATOIRE : accès à la salle d'examen uniquement sur présentation de la **carte d'étudiant** (à défaut, vous devez justifier de votre identité à l'aide d'un document original et officiel comprenant une photo).
- seuls les dictionnaires papier français-étranger et vocabulaire sont autorisés pour les étudiants étrangers, aucun dictionnaire électronique ne pourra être utilisé.
- prévoir une pochette transparente avec tous les éléments nécessaires pour composer (stylo, crayons de papier, etc.) ;

Toute fraude aux examens est passible de sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion de l'étudiant.e coupable.